1 Politique / Participation politique

Introduction

Voilà plus de quarante ans que les femmes décident avec les hommes des affaires politiques en Suisse. Un peu réticentes au début, les femmes se sont mêlées au politique avec un engagement grandissant. Dans les votations populaires, il n'y a aujourd'hui pratiquement plus de différences de sexe: la participation des femmes équivaut grosso modo à celle des hommes, sur le plan quantitatif comme sur le plan du contenu. Il est très rare que le sexe soit déterminant dans l'issue d'une votation. Mais de façon générale, les femmes auraient tendance dans leurs votes à faire preuve d'une plus grande sensibilité sociale, environnementale et aussi à se montrer plus favorables aux services publics.

Le tableau est un peu différent lorsqu'il s'agit d'élections. Depuis l'introduction du droit de vote et d'éligibilité en 1971, la participation des femmes est inférieure à celle des hommes. Après une phase marquée par la diminution de l'écart, celui-ci a augmenté en 1999, pour atteindre près de 12 points en 2007. Mais lors des élections fédérales de 2011, le taux de participation des deux sexes s'est de nouveau rapproché, à cause d'une mobilisation plus faible des hommes, tandis que la participation des femmes tendait à se renforcer.[1] En 2011, 46% des femmes et 51% des hommes se sont rendus aux urnes. Cette différence s'explique avant tout par le taux de participation différent chez les générations aînées; chez les jeunes électrices et électeurs, les différences entre les sexes sont moins marquées.

Lors des élections fédérales d'octobre 2015, la proportion de femmes a passé la barre des 30 % pour la première fois depuis 1971, année où les femmes sont devenues éligibles. Le léger recul observé lors des scrutins précédents (29 % de femmes élues en 2011 contre 29.5 % en 2007), a donc été effacé. Mais avec 64 mandats sur 200 à la Chambre basse (32 %), les femmes continuent d'occuper la moitié moins de sièges que les hommes. On est donc encore loin d'une représentation adéquate. Au Conseil des Etats, la proportion de femmes a commencé à diminuer en 2007. Alors que les femmes y occupaient 23.9 % des sièges après les élections de 2002/2003, elles n'en détiennent plus que 15.2 % actuellement (état au 31 juillet 2017).

1 Cf. Georg Lutz: Elections fédérales 2011. Participation et choix électoral. Selects – FORS, Lausanne, 2012

Dans les législatifs cantonaux, la proportion de femmes varie entre 15 % et 38 %. On trouve en tête Bâle-Campagne (38 %), suivi de Zurich (34 %), Argovie et Berne (env. 32 %). La représentation des femmes dans les parlements cantonaux, qui s'établit à 26 % en moyenne, est inférieure à celle constatée au niveau fédéral (état en octobre 2015). Quant aux législatifs des villes, ils comptaient en 2016 (état au 1er août) 31 % de femmes, un chiffre qui montait à 35 % environ dans les six plus grandes villes (plus de 100 000 habitant-e-s).

En 2016, les femmes étaient majoritaires dans 11 des 172 exécutifs municipaux (Aarau, Aesch BL, Birsfelden, Carouge, Delémont, Herisau, Onex, Renens, Spiez, Steinhausen et Veyrier; statistique de l'Union des villes suisses).

A la suite des élections de 2007, la proportion de femmes au Conseil fédéral – 3 membres sur 7 – a atteint 43%, soit un chiffre plus élevé que jamais auparavant. Lors des élections complémentaires de l'automne 2010, les femmes ont constitué pour la première fois la majorité du Conseil fédéral – 4 membres sur 7, soit 57%. Suite au renouvellement du Conseil fédéral en 2011, leur nombre est tombé à 3 et il n'y a plus que 2 conseillères fédérales depuis 2015 (29 %).

Elections fédérales 1971–2015: proportion de femmes parmi les élus

	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003	2007	2011	2015
Conseil national 200 sièges	10 5.0 %	15 7.5 %	21 10.5 %	22 11.0 %	29 14.5 %	35 17.5 %	43 21.5 %	47 23.5 %	52 26.0 %	59 29.5%	58 29 %	64 32 %
Conseil des Etats 46 sièges	1 2.2 %	0 0.0 %	3 6.5 %	3 6.5 %	5 10.9 %	4 8.7 %	8 17.5 %	9 19.6 %	11 23.9 %	10 21.7 %	9 19.6 %	7 15.2 %

Proportion de femmes dans gouvernements et parlements cantonaux 1971–2015

	1971	1975	1979	1983	1987	1991	1995	1999	2003	2007	2011	2015
Gouvernements, nombre				1	5	5	19	33	34	30	36	37
Pourcentage				0.6%	3.0%	3.0%	11.4%	20.4%	21.5%	19.2%	23.1%	24.0 %
Parlements, nombre		175	247	293	353	456	658	707	709	725	661	670
Pourcentage		6.2%	8.6%	10.2%	12.3%	15.2%	22.0%	24.1%	24.2%	26.5%	25.3%	25.7 %

Source: Office fédéral de la statistique:
www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/17/02/blank/key/frauen_und_politik/bund.html

Ces dernières années, la campagne en faveur des quotas destinés à augmenter la proportion de femmes s'est déplacée du domaine politique pour passer à celui du travail. On préconise surtout des quotas obligatoires au niveau des postes de cadres et dans les conseils d'administration, où la présence des femmes est très faible, et ce non seulement en Suisse.

Cf. à ce sujet le chapitre 2.1 Egalité des droits entre femmes et hommes/Politique de l'égalité:
www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/histoire-de-l_egalite--femmes-pouvoir-histoire/femmes-pouvoir-histoire-des-2001.html

Chronologie

Vous trouverez un aperçu des événements et dates-clé survenus avant 2001 dans «Femmes Pouvoir Histoire 1848–2000», disponible sur Internet sous: www.comfem.ch > Publications > Histoire de l'égalité

6 février 2001

Présence dans les médias aux élections de 1999: moindre temps de parole pour les femmes

Les candidates au Conseil national sont moins bien traitées par les médias que les candidats. Une étude lancée conjointement par SRG SSR idée suisse et la Commission fédérale pour les questions féminines analyse la présence médiatique des femmes et des hommes lors des élections de 1999 au Conseil national. Il en ressort que proportionnellement à leur représentation, les femmes disposent de moins de temps de parole que les hommes pendant la campagne. En effet, les femmes représentaient 35% de l'ensemble des candidats et leur temps de parole atteignait 18% à la télévision et 31% à la radio. C'est la télévision suisse romande (TSR) et la radio suisse romande (RSR) qui se sont montrées les plus équitables en accordant aux candidates un temps de parole de respectivement 29% et 37%. Si l'on prend un découpage par partis, ce sont les candidates du parti socialiste qui ont eu la plus grande présence médiatique alors que celle des candidates UDC était quasi nulle (Nyffeler 2001).

21 juin 2002

Pas de campagnes pour l'égalité des chances en politique

Dans le cadre de la révision partielle de la loi fédérale sur les droits politiques, le Conseil fédéral voulait créer un fondement juridique pour des campagnes d'information et de sensibilisation. Une disposition potestative devait lui permettre de mettre en œuvre, avant les élections au Conseil national, des campagnes ayant pour buts de stimuler la participation électorale et de promouvoir les candidatures féminines. Le Conseil national s'est prononcé en faveur de l'inscription de ces campagnes dans la loi tandis que le Conseil des Etats persistait dans sa volonté de supprimer l'article en question. La conférence de conciliation proposa alors d'approuver la position du Conseil des Etats (radiation pure et simple de la compétence du Conseil fédéral dans la révision de la loi). Les deux Chambres se rallièrent à cette proposition. Lors de la votation finale du 21 juin, la loi sur les droits politiques est approuvée sans l'article incriminé, l'article 86a.

29 octobre et 31 décembre 2002

Les partis féministes «femmes» se dissolvent

Les deux plus grands partis féministes composés uniquement de femmes font connaître leur décision de se dissoudre faute de membres: le groupement zurichois «Frauen macht Politik!» (FraP!)[1] et la Frauenliste Basel (FraB)[2].

Quinze années durant, le FraP! s'est surtout concentré sur les questions féminines et la problématique de l'égalité. Le parti atteignit son apogée au début des années 1990 en obtenant cinq sièges au Conseil municipal de la Ville de Zurich, ce qui lui conférait la force d'un groupe parlementaire, deux sièges au Grand Conseil du canton et même une conseillère nationale.

La liste femmes de Bâle se dissout après onze ans d'activisme. Sept femmes de la liste siégeaient au Parlement cantonal. La liste femmes bâloise fit parfois la une des journaux, notamment en réclamant un impôt sur la violence payé par les hommes uniquement.

4 décembre 2002

Le PS garde son siège féminin au Conseil fédéral

Au cinquième tour de scrutin, la conseillère d'Etat genevoise Micheline Calmy-Rey (PS) est élue conseillère fédérale par le Parlement avec 131 voix. Elle succède à la conseillère fédérale socialiste Ruth Dreifuss. Micheline Calmy-Rey faisait partie du gouvernement genevois depuis 1997. Le 1er janvier 2003, elle devient cheffe du Département fédéral des affaires étrangères DFAE. Ruth Metzler (PDC) et elle sont les deux femmes du gouvernement fédéral.

11 janvier 2003

Une femme présidente du parti radical suisse

Christiane Langenberger, conseillère aux Etats du canton de Vaud, est élue présidente du parti radical. Succédant à Gerold Bührer, elle est la première femme à occuper cette fonction, jusqu'en mars 2004. Après l'annonce de sa démission, l'assemblée des délégués du parti élit le 16 avril 2004 le candidat plébiscité par les femmes radicales, le conseiller aux Etats de Zoug et avocat Rolf Schweiger.

19 mai 2003

Une première à Zurich: l'exécutif cantonal compte une majorité de femmes

Zurich est le premier canton à avoir une majorité de femmes à l'exécutif (quatre femmes et trois hommes). Le 6 avril 2003, la nouvelle élue, Regine Aeppli, juriste, conseillère nationale socialiste, rejoint les trois autres femmes déjà en place et réélues au gouvernement: Dorothée Fierz (PRD), Verena Diener (Verts) et Rita Fuhrer (UDC). Cette majorité féminine dure jusqu'aux élections du 15 avril 2007 (Ursula Gut [PRD] a remplacé Dorothée Fierz en 2006). Depuis ces élections, le siège de Verena Diener, qui ne se représentait pas, n'a plus été occupé par une femme.

1 Jeu de mots entre «Femmes Pouvoir Politique» et «Les femmes font de la politique»
2 Liste-femmes Bâle

Octobre 2003

Elections fédérales: 52 femmes élues au Conseil national

Aux élections fédérales du 19 octobre 2003, 52 femmes (26%) sont élues au Conseil national. C'est cinq sièges de plus qu'en 1999 (23,5%) et trois de plus qu'à la fin de la législature qui s'achève (24,5%). Lors de la première session de la nouvelle législature, ce sont en fait 50 femmes (25%) qui siègent au National car deux des quatre femmes qui ont été élues dans les deux Chambres et qui ont donné leur préférence au Conseil des Etats ont été remplacées au National par des hommes. Dans les partis politiques, la proportion de femmes au Conseil national varie beaucoup: 3 femmes UDC (5,5%), 24 femmes socialistes (46,2%), 9 femmes PDC (32,1%), 7 femmes chez les Verts (53,8%), 5 femmes radicales (13,9%). Les libéraux et le PdT n'ont qu'une seule représentante, ce qui donne respectivement 25% et 50% de femmes siégeant au National dans ces partis.

Les femmes sont aussi plus nombreuses au Conseil des Etats. 4 femmes ont été élues dans les deux Chambres et toutes les quatre ont décidé de siéger à la Chambre haute. On compte ainsi 11 femmes au Conseil des Etats (23,9%), deux de plus qu'en 1999 (19,5%). Il y a 5 radicales, 4 socialistes et 2 démocrates-chrétiennes.

10 décembre 2003

Renouvellement général: plus qu'une femme au Conseil fédéral

Les cinq membres sortants du Conseil fédéral, Moritz Leuenberger (PS), Pascal Couchepin (PRD), Joseph Deiss (PDC), Samuel Schmid (UDC) et Micheline Calmy-Rey (PS) sont confirmés dans leurs fonctions par l'Assemblée fédérale. Pour l'élection du troisième siège, la formule magique en vigueur depuis 1959 éclate. Ruth Metzler-Arnold (PDC), conseillère fédérale sortante, est remplacée par Christoph Blocher (UDC), élu par 121 voix. Kaspar Villiger (PRD), démissionnaire, est quant à lui remplacé par Hans-Rudolf Merz (PRD) qui obtient 127 voix. La candidate Christine Beerli, elle aussi présentée par le parti radical, obtient 96 voix. La non-élection d'une conseillère fédérale sortante, la baisse de la représentation féminine au Conseil fédéral et son glissement à droite provoquent l'indignation, la colère et des manifestations spontanées de nombreuses organisations, notamment féminines, et aussi de larges couches de la population. Le 13 décembre quelque 15 000 femmes et hommes participent à une manifestation contre «l'élection des patriarches» et exigent la concrétisation de l'égalité, en particulier une représentation équitable des femmes en politique et la possibilité de concilier harmonieusement vie familiale et vie professionnelle.

11 juin 2004

Elections 2003: les femmes ont moins de chances que les hommes d'être élues au Conseil national

Les femmes sont non seulement moins souvent désignées comme candidates, mais aussi moins souvent élues que les hommes: lors des élections au Conseil national de 2003, les femmes ont eu 1,6 fois moins de «chance statistique» d'être élues que les hommes. Plus les partis se situent à droite, plus la proportion de femmes diminue. C'est ce qui ressort d'une étude de l'Office fédéral de la statistique (Seitz /Schneider 2004).

1er janvier 2005

De nouveau une majorité féminine à l'exécutif de la Ville de Berne

Deux nouvelles élues siègent depuis novembre 2004 à l'exécutif de la Ville de Berne: Regula Rytz (Alliance Verte) et Barbara Hayoz (PRD). Avec Edith Olibet (PS) qui siégeait déjà au gouvernement municipal, les femmes forment maintenant la majorité de l'exécutif de la Ville, qui compte cinq membres. Il y avait déjà eu, pour la première fois, une majorité féminine dans cette même instance de 1993 à 1997. Les trois femmes sont réélues en 2008.

16 mars 2005

Etude sur la présence féminine dans les médias lors des élections de 2003

La Commission fédérale pour les questions féminines publie conjointement avec SRG SSR idée suisse et l'Office fédéral de la communication une analyse sur la présence dans les médias des candidats et candidates aux élections fédérales de 2003. Les médias enquêtés sont surtout ceux du domaine de l'audiovisuel, à savoir les radios et télévisions publiques et privées. Les résultats montrent des progrès certains par rapport aux enquêtes précédentes (voir 6 février 2001), mais dans l'ensemble, les candidates restent désavantagées: constituant 35% de l'ensemble des candidats, elle devraient disposer d'un temps de parole équivalent. Or l'étude montre que les candidates disposent en moyenne de moins de 30% de temps de parole dans ces médias. On constate aussi de grandes différences entre les partis, les régions et les médias eux-mêmes (Stalder 2004).

4 mars 2006

Clôture du programme de mentoring CFQF et CSAJ

Le programme de mentoring en politique lancé en 2000 conjointement par la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF et le Conseil suisse des activités de jeunesse CSAJ se termine par l'organisation d'une journée d'étude. Le programme aura permis à 131 jeunes femmes âgées de 17 à 30 ans de suivre pendant une année une politicienne expérimentée, de bénéficier de conseils utiles pour leur travail au sein de leur propre parti ou de leur association et de renforcer leur réseau de contacts. Le Conseil de l'Europe a distingué ce programme en lui attribuant en 2003 le prix de l'inno-

vation «Young Active Citizens Award». Le programme a également servi de modèle pour d'autres projets similaires en Suisse et à l'étranger. L'évaluation a montré une satisfaction largement partagée par les mentees et un effet durable par rapport aux objectifs: une année après la fin du programme, trois quarts des participantes s'intéressent plus à la politique qu'avant l'année de mentoring et une bonne moitié des mentees sont plus impliquées dans les questions d'égalité et de politique dans les législatifs et les exécutifs. (Pour l'évaluation: Gloor / Meier 2006. Pour la poursuite du programme voir 13 janvier 2007)

14 juin 2006

A nouveau deux conseillères fédérales

La juriste Doris Leuthard, conseillère nationale du canton d'Argovie et présidente du PDC depuis 2004 succède à Joseph Deiss (PDC) au Conseil fédéral. Ainsi les femmes retrouvent-elles deux sièges dans cette instance de sept membres puisque Micheline Calmy-Rey (PS) est déjà à la tête du Département fédéral des affaires étrangères (voir 10 décembre 2003).

Janvier 2007

Deux femmes aux plus hautes fonctions politiques suisses

Durant l'année électorale 2007, ce sont les femmes qui occupent les plus hautes fonctions politiques: Christine Egerszegi (PRD) préside le Conseil national et Micheline Calmy-Rey (PS) est la présidente de la Confédération.

13 janvier 2007

Le CSAJ lance un nouveau programme de mentoring

«Femme puissance deux». Ainsi s'intitule le nouveau programme de mentoring lancé par le CSAJ (Conseil suisse des activités de jeunesse), dans le but de promouvoir de jeunes femmes intéressées à la politique et à l'avancement de notre société. Le CSAJ donne ainsi une suite au programme «De femme à femme» mené conjointement avec la Commission fédérale pour les questions féminines de 2000 à 2006 (voir 4 mars 2006).

25 mars 2007

Majorité féminine au Conseil municipal genevois

Avec 45 sièges sur 80 occupés par des femmes au Conseil municipal genevois, on assiste pour la première fois à une majorité féminine dans le conseil législatif d'une grande ville suisse. Parmi ces conseillères municipales, dix sont socialistes, dix «vertes», six libérales, six PDC, six A gauche toute!, quatre radicales et trois UDC.

Octobre 2007

Elections fédérales 2007: 59 femmes élues au Conseil national

Avec 35% de candidates, la proportion de femmes aux élections fédérales de 2007 est exactement la même qu'en 1995, 1999 et 2003. La nouveauté des élections de 2007 est qu'un peu plus de femmes sont élues, 29,5%. Près de la moitié des élues sont affiliées aux partis de la mouvance gauche/verte, mais il faut dire que dans ces partis, la représentation féminine est aussi nettement plus forte qu'ailleurs.
Les femmes ont en revanche perdu un siège au Conseil des Etats, leur proportion passe de 24 à 22%. Cinq conseillères aux Etats sur dix sont socialistes et trois sont radicales (Seitz 2008).

12 décembre 2007

Trois femmes au Conseil fédéral: une première!

L'assemblée fédérale confirme les conseillères fédérales sortantes, Micheline Calmy-Rey (PS) et Doris Leuthard (PDC). Mais à la place du candidat officiel de l'UDC, le conseiller fédéral sortant Christoph Blocher, c'est Eveline Widmer-Schlumpf (UDC), conseillère d'Etat grisonne directrice des finances, qui est élue. Ainsi, et pour la première fois, trois femmes siègent dans le gouvernement suisse, ce qui signifie une proportion féminine de près de 43%.

12 décembre 2007

La chancellerie fédérale reste en mains féminines

La juriste grisonne Corina Casanova (PDC) succède à Annemarie Huber-Hotz (PRD) en tant que chancelière fédérale. Annemarie Huber-Hotz avait été la première femme élue à cette fonction. C'était en 1999.

Décembre 2007

Tendances contradictoires aux élections cantonales entre 2004 et 2007

Lors des élections des parlements cantonaux, la proportion de femmes augmente légèrement, passant de 24,2% à 26,5% entre 2004 et 2007. Tout comme au plan fédéral, les femmes «vertes» et de gauche sont nettement mieux représentées que celles des partis bourgeois. Dans les exécutifs cantonaux, la proportion de femmes est en revanche descendue de 23,4% en 2004 à 19,2% fin 2007. A lui seul, le parti socialiste regroupe presque 40% des conseillères d'Etat et les partis radical et libéral en gros 25% (Seitz 2008, p. 19 ss.).

Avril 2008

Davantage de femmes dans les exécutifs et les législatifs des villes

En 2007, la proportion de femmes dans les parlements des villes atteint 32,2%. L'augmentation est minime par rapport à 2004 (environ 1,2%) mais il faut noter qu'il y a vingt-cinq ans, la représentation féminine dans les parlements communaux était à peine de moitié (16,2% en 1983). Dans les cinq plus grandes villes suisses, Bâle, Berne, Lausanne, Genève et Zurich, les femmes représentent même autour de 40% des élus dans les conseils législatifs (voir aussi 25 mars 2007). Quant aux exécutifs des villes, le pourcentage de femmes y a nettement augmenté, passant de 5% en 1980 à 25% en 2007. Ici aussi les cinq plus grandes villes se trouvent à la pointe avec environ 30% de femmes dans les exécutifs municipaux voire une majorité de femmes comme à Berne (voir 1er janvier 2005). Comme au niveau fédéral et cantonal, les femmes ont aussi de meilleures chances d'être élues au niveau communal lorsqu'elles appartiennent à des partis de gauche ou écologistes (Union des villes suisses 2008).

26 avril 2008

Les femmes disparaissent de la tête des grands partis

La présidente des Verts, l'ingénieure en sciences alimentaires zurichoise Ruth Genner, démissionne. Elle présidait le parti depuis janvier 2004 et était déjà co-présidente depuis 2001. Elle se présente à l'exécutif de la Ville de Zurich et gagne son élection le 31 mai 2008. Son successeur à la présidence du parti est le conseiller national genevois Ueli Leuenberger. Il n'y a ainsi plus de femmes à la tête d'un grand parti politique (voir 11 janvier 2003).

14 septembre 2008

Le parlement cantonal de Bâle-Ville détient le record de participation féminine

Elles sont 37% de femmes à être élues au parlement cantonal de Bâle-Ville, proportion la plus élevée dans une telle instance. La moyenne suisse se situe à 26,2%.

1er décembre 2008

Une Tessinoise première citoyenne helvétique

La politicienne Chiara Simoneschi-Cortesi (PDC) est élue présidente du Conseil national avec 134 voix sur 166 bulletins valables. Elle représente le Tessin à la Chambre basse depuis 1999 et a présidé la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF de 1997 à 2007.

3 mars 2009

Pour la première fois, une femme est élue au gouvernement valaisan

L'entrée au Conseil d'Etat valaisan d'Esther Waeber-Kalbermatten (PS) apparaît comme une petite révolution. Le Valais était le dernier canton à n'avoir jamais eu une femme dans son gouvernement.

29 mars 2009

Zurich élit sa première maire

La population zurichoise élit, au second tour de scrutin, l'agroéconomiste Corine Mauch (PS) maire de la Ville pour terminer le mandat 2006–2010. Mauch est la première femme en Suisse alémanique à être élue par le peuple maire d'une grande ville. En Suisse romande, la première maire élue dans une grande ville était Yvette Jaggi, syndique de Lausanne (1990–1998). A Genève, où le maire change chaque année (sans élection), la première femme à présider le conseil administratif de la Ville était Lise Girardin (PRD), en 1968 déjà. Elle fut ainsi la première femme maire de Suisse, trois ans avant que les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité sur le plan fédéral.

2 décembre 2009

Trois femmes à la tête de la Suisse

L'assemblée fédérale élit la ministre de l'économie Doris Leuthard (PDC) présidente de la Confédération pour l'année 2010. Quelques jours auparavant, le 23 novembre, Pascale Bruderer (PS) avait été élue présidente du Conseil national et Erika Forster (PRD) présidente du Conseil des Etats. Ainsi 2010 sera la première année où ce sont trois femmes qui occupent les plus hautes fonctions de l'Etat.

22 septembre 2010

Pour la première fois, une majorité de femmes au Conseil fédéral

C'est la conseillère aux Etats bernoise Simonetta Sommaruga (PS), bien connue pour ses activités de protection des consommateurs, qui a été élue pour remplacer Moritz Leuenberger, ministre sortant du Département de l'environnement et des transports. Ainsi, en occupant quatre des sept sièges du Conseil fédéral, les femmes forment maintenant et pour la première fois la majorité du gouvernement fédéral. Il s'en est même fallu de peu pour qu'une cinquième femme siège au gouvernement, en la personne de la radicale saint-galloise Karin Keller-Sutter, conseillère d'Etat. C'est le radical bernois Johann Schneider-Ammann qui a été élu, offrant ainsi un deuxième siège bernois au gouvernement fédéral.

Avec la Finlande, la Suisse est actuellement le deuxième pays européen à avoir une majorité de femmes dans son gouvernement (l'Espagne, l'Islande et la Norvège ont des gouvernements paritaires).

A la suite de la démission de Micheline Calmy-Rey, à fin 2011, les hommes sont de nouveau majoritaires au Conseil fédéral.

16 octobre 2010

Lise Girardin s'éteint à Genève

Une pionnière de la politique suisse au féminin est décédée. Peu après que les femmes eurent obtenu le droit de vote et d'éligibilité à Genève, en 1960, Lise Girardin, d'origine genevoise, née en 1921, fut l'une des premières femmes radicales élues au Grand Conseil genevois en 1961. Elle fut membre du conseil administratif de la Ville de Genève de 1967 à 1979, conseil qu'elle présida en 1968, 1972 et 1975. Elle fut ainsi la première femme à la tête d'un conseil administratif en Suisse (voir 29 mars 2009). Lorsque le droit de vote et d'éligibilité des femmes fut introduit au niveau fédéral, en 1971, elle siégea comme conseillère aux Etats. La même année, elle fut élue au conseil d'administration de l'ex-Société de banques suisses. Lise Girardin s'est notamment engagée en faveur de la décriminalisation de l'avortement, de la politique familiale et de l'égalité entre femmes et hommes.

19 novembre 2010

Première femme au sein de la direction des CFF

Le conseil d'administration des CFF nomme Jeannine Pilloud, une femme d'affaires de 46 ans, au sein de la direction. Au 1er avril 2011, elle prend la direction opérationnelle de la division voyageurs, qui comprend quelque 12 000 collaborateurs et collaboratrices. Cette première femme à la direction des CFF était jusqu'alors à la tête d'une entreprise internationale de télécommunication. Elle a étudié, entre autres, la publicité et l'architecture et elle a fait à Londres un Master of Business Administration. Les CFF se sont donné comme objectif d'élever la proportion de femmes dans les postes dirigeants de 7.5% (état actuel) à 15% en 2014.

Décembre 2010

Une première: plus de femmes que d'hommes dans la formation diplomatique

Sept femmes et trois hommes ont réussi le concours d'admission et seront enrôlés dans la formation diplomatique 2011. Peu après son entrée en fonction, la conseillère fédérale aux Affaires étrangères Micheline Calmy-Rey avait déjà annoncé qu'elle voulait augmenter systématiquement la proportion de femmes dans le corps diplomatique. En conséquence, le département fédéral des Affaires étrangères DFAE a mis en place une politique d'encouragement des femmes en diffusant des informations et en offrant de meilleures conditions de travail. Déjà en 2006 plus de femmes que d'hommes se présentaient au concours et au cours des derniers quatre ans, autant de femmes que d'hommes ont réussi la sélection. Aujourd'hui, pour la première fois, les femmes constituent une nette majorité. La promotion des femmes sera encore nécessaire dans le futur car la proportion de femmes dans le corps diplomatique n'atteint aujourd'hui que 25%.

3 janvier 2011

Décès d'une pionnière des droits des femmes, première présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines

Avec le décès d'Emilie Lieberherr, née en 1924, la Suisse ne perd pas seulement une importante politicienne de la première heure mais aussi une femme qui s'est fortement engagée en faveur des droits des femmes durant toute sa vie. En 1969, elle défilait en tête de la marche des femmes sur Berne et réclamait, sur la place du Palais fédéral, le suffrage féminin en tant que droit humain. L'année suivante, elle fut la première femme élue (PS) au gouvernement de la Ville de Zurich où elle présida le département des affaires sociales pendant 24 ans. Dans cette fonction, elle a notamment introduit le recouvrement des pensions alimentaires pour les femmes divorcées. En 1976, le Conseil fédéral l'a nommée première présidente de la toute nouvelle Commission fédérale pour les questions féminines. De 1979 à 1983, elle fut la première femme à représenter le canton de Zurich au Conseil des Etats. Après son retrait du conseil administratif de la Ville de Zurich, elle a continué son engagement en faveur des questions féminines et de la politique relative aux personnes âgées.

23 octobre 2011

Moins de femmes élues au Parlement

Pour la première fois depuis l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1971, la proportion de femmes élues au Conseil national n'augmente pas, mais recule d'un demi-point à 29 %. De même, le Conseil des Etats compte une élue de moins qu'en 2007, ce qui ramène la proportion de femmes dans la Chambre haute à 19,6 %. La moitié des femmes élues (27 sur 58) sont membres du PS ou des Verts. Ces partis affichent d'ailleurs la plus forte proportion de femmes (45,7 % au PS et 40 % chez les Verts). C'est l'UDC qui a le moins de femmes parmi ses élus (11,1 %) alors qu'il occupe le plus grand nombre de sièges au Conseil national (54). A 23,3 %, la proportion de femmes parmi les élus PLR reste inférieure à la moyenne tandis que le PDC se situe légèrement au-dessus (32,1 %). Cf. Seitz 2012.

21 avril 2012

Deux femmes à la tête des Verts

Pendant les quatre années à venir, la Bernoise Regula Rytz et la Vaudoise Adèle Thorens se partageront la présidence des Verts. Elles succèdent à Ueli Leuenberger qui, en 2008, a remplacé Ruth Genner à ce poste.

7 décembre 2012

Plus d'hommes que de femmes dans la formation diplomatique

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter a révoqué la disposition prise par sa devancière Micheline Calmy-Rey en vue d'encourager les femmes à entrer dans la carrière diplomatique (cf. notice de décembre 2010). Il a approuvé l'admission de 4 femmes et 18 hommes à la formation diplomatique. Le Département fédéral des affaires étrangères DFAE justifie cette décision en faisant valoir que les candidatures masculines ont été beaucoup plus nombreuses que lors des années précédentes. En outre on n'a pas formé suffisamment de nouveaux diplomates ces dernières années, c'est pourquoi il convient d'admettre le nombre maximum de candidat·e·s, soit 22. Si l'augmentation du nombre des femmes continue à constituer un objectif, elle ne doit pas se faire au détriment de la qualité ni défavoriser les hommes.

15 mai 2014

Les femmes sous-représentées dans les tribunaux fédéraux

Fin 2013, moins de 30 % de femmes siégeaient dans les tribunaux fédéraux, à l'exception du Tribunal administratif fédéral (32,4 %). Cela ne tient pas au fait que les femmes ont moins de chances d'être élues; au contraire, lorsqu'elles sont candidates à un poste de juge, leurs chances sont meilleures que celles des hommes. C'est ce qui ressort d'une évaluation des candidatures des années écoulées réalisée par la Commission judiciaire du Parlement fédéral.

8 février 2015

Pourcentage record de femmes élues au parlement de Bâle-Campagne

Après avoir élu 37,8 % de femmes au parlement cantonal, Bâle-Campagne dépasse Bâle-Ville et tous les autres cantons.

www.baselland.ch/themen/p/politische-rechte/wahlen/landratswahlen/landratswahlen-2015

9 mars 2015

Plus de femmes au Parlement!

La proportion de femmes siégeant au Parlement fédéral affiche une tendance à la baisse depuis quelques années. C'est pourquoi la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF, en association avec de nombreuses organisations féminines, s'engage pour que davantage de femmes soient élues lors des élections fédérales du 18 octobre 2015. Parmi les outils de cette campagne, le site web «Frauen wählen! – Votez femmes! – Votate donne!» propose des témoignages de politiciennes de premier plan et des informations sur les élections. En outre, la CFQF, l'OFCOM et SRG/SSR ont demandé à l'Université de Fribourg d'étudier la nature et l'ampleur de la présence dans les médias des femmes candidates à ces élections. Les résultats seront publiés dans le courant de l'été 2016.

18 octobre 2015

32 % de femmes élues au Conseil national

Lors des élections fédérales, 64 femmes sont élues au Conseil national, soit 32 %. Ce taux est le plus haut jamais atteint depuis l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1971. Parmi les partis représentés au Conseil fédéral, c'est le PS qui affiche la plus grande proportion de femmes (58,1 %), suivi du PDC (33,3 %) et du PLR (21,2 %). La délégation de l'UDC, premier parti au Conseil national avec 65 sièges, compte 16,9 % de femmes. Au PBD, elles sont 14,3 %. Parmi les partis non représentés au gouvernement fédéral, les Verts affichent 45,5 % de femmes et les Verts Libéraux 42,9 %. La Chambre basse compte toujours largement deux fois plus d'hommes que de femmes, lesquelles occupent moins d'un tiers des sièges.

16 août 2015

Décès de Christiane Langenberger à 74 ans

Une figure du militantisme pour les droits des femmes est décédée. Elle avait siégé au Parlement fédéral durant vingt ans sous la bannière du PLR vaudois. D'abord élue au Conseil national en 1995, elle avait été conseillère aux Etats de 1999 à 2007. En 1998 déjà, elle avait été la candidate officielle de son parti à la succession du conseiller fédéral Pascal Delamuraz, mais elle n'avait pas été élue. Elle sera la première femme à présider le PLR (cf. 11 janvier 2003). Elle avait été vice-présidente de la CFQF de 1992 à 1995.

22 novembre 2015

Beaucoup moins de femmes élues au Conseil des Etats

A l'issue du second tour des élections au Conseil des Etats pour pourvoir les sièges de plusieurs cantons, la tendance observée en 2007 se confirme: la proportion de femmes continue de refluer et ne représente plus que 15,2 % (7 conseillères aux Etats). Elle n'avait jamais été aussi faible en vingt ans.

14 septembre 2016

Analyse des élections: la proportion de femmes progresse plus lentement ou stagne

Le mouvement de féminisation des institutions politiques, qui a connu un pic dans les années 90, est en reflux. Au Conseil national, les femmes ont franchi la barre des 30 % lors des élections de 2015, mais les hommes occupent toujours plus des deux tiers des sièges de la Chambre basse (68 %). Au Conseil des Etats, la proportion de femmes est tombée de 24 % en 2007 à 15 % en 2015. Le taux d'élection des femmes progresse continuellement depuis 1971 pour approcher celui des hommes, c'est-à-dire que la proportion de femmes élues atteint presque la proportion de femmes candidates (2015: 34,5 % de candidatures féminines et 32 % de femmes élues). Ce sont toujours les partis de gauche et les partis écologistes qui comptent le plus d'élues.

Femmes | Pouvoir | Histoire
Politique de l'égalité et des questions féminines en Suisse 2001 – 2017

Au niveau cantonal aussi, le pourcentage d'élues augmente plus lentement (exécutifs) ou stagne (législatifs). Avec 38 % de femmes parlementaires, le canton de Bâle-Campagne affiche la plus forte proportion de femmes dans un parlement cantonal. C'est ce que montre une analyse des élections réalisée sur mandat de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF.

www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/etudes-et-recommandations.html

18 septembre 2016

Lilian Uchtenhagen: décès de la première femme candidate au Conseil fédéral

Peu après l'instauration du droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1971, Lilian Uchtenhagen entre au Conseil national pour le PS zurichois. Elle y sera réélue quatre fois. Sa notoriété s'étend à tout le pays lorsque, en 1983, elle devient la première femme candidate au Conseil fédéral. Mais l'Assemblée fédérale lui préfère Otto Stich.

18 octobre 2016

Moins de stéréotypes de genre dans les comptes rendus des médias en période électorale

Une analyse des articles parus au préalable des élections de 2015 dans une sélection de médias imprimés et en ligne affiche un résultat réjouissant: les stéréotypes de genre sont devenus rares dans la présentation des candidates et des candidats. Toutefois, les femmes candidates restent sous-représentées dans tous les médias étudiés et dans toutes les régions linguistiques par rapport à leur présence sur les listes électorales. En moyenne, les femmes occupaient 34,5 % des places sur les listes électorales, mais elles étaient présentes dans un quart des comptes rendus des médias seulement. Or, la présence dans les médias joue un rôle important pour conquérir un siège électoral. C'est pourquoi la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF, qui s'est associée à l'Office fédéral de la communication OFCOM et à la SRG SSR pour commander cette étude, invite instamment les médias à donner aux femmes une présence au moins équivalente à celle qu'elles occupent effectivement en politique.
Le commentaire de l'étude par la CFQF peut être consulté à l'adresse:

www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html

27 novembre 2016

Représentation des sexes plus équilibrée au sein du parlement de la Ville de Berne

Lors des élections au parlement de la Ville de Berne, les femmes obtiennent 38 des 80 sièges à pourvoir, soit 47,5 % (record suisse; le deuxième rang est occupé par Genève, avec 41 % de femmes au parlement communal). Certains partis, comme l'Alliance Verte et l'Alternative Gauche, envoient exclusivement des femmes au législatif communal, d'autres seulement des hommes (UDC). A l'exécutif de la ville, 2 des 5 sièges vont à des femmes. La proposition des femmes pour la présidence du Conseil de ville échoue: Ursula Wyss (PS) doit laisser la priorité à Alec von Graffenried (Liste Verte Libre).

8 mars 2017

Inscrire dans la Constitution la représentation équitable des sexes au Conseil fédéral

Outre les régions et les communautés linguistiques, il faut que les sexes soient équitablement représentés au Conseil fédéral. La conseillère nationale Maya Graf (Verts BL) dépose une initiative parlementaire demandant que la Constitution fédérale soit complétée dans ce sens. Elle juge cela indispensable pour que la représentation de la population féminine au gouvernement fédéral cesse d'être le fait du hasard.

www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20170411

20 septembre 2017

Pas de troisième femme au Conseil fédéral

Le Parlement élit le Tessinois Ignazio Cassis (PLR) en remplacement de Didier Burkhalter (PLR) au Conseil fédéral, qui conserve donc sa composition de 5 hommes et 2 femmes (29 %). Avant le scrutin, de multiples organisations féminines avaient réclamé l'élection d'une troisième femme au gouvernement fédéral.

Clôture de la rédaction: 30 septembre 2017

Abréviations

PBD	Parti Bourgeois-Démocratique Suisse
PDC	Parti démocrate-chrétien suisse
PdT	Parti suisse du travail
PLS	Parti libéral suisse
PRD	Parti radical-démocratique suisse
PS	Parti socialiste suisse
UDC	Union démocratique du centre

Femmes I Pouvoir I Histoire
Politique de l'égalité et des questions féminines en Suisse 2001–2017

Références

Pour l'histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000
Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000. Publication sur le Web de la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF. Berne 2001. Voir en particulier le chapitre 2. Politique. Téléchargeable sous: www.comfem.ch > Publications > Histoire de l'égalité

Toutes les autres publications de la CFQF citées ci-dessous sont téléchargeables sur:
www.comfem.ch > Publications, lien direct: https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation.html

Commission fédérale pour les questions féminines CFQF:
Les stéréotypes de genre disparaissent, mais les candidates restent sous-représentées.
Commentaire de la CFQF sur l'étude «Genre et médias au préalable des élections fédérales 2015».
Berne 2016. Téléchargeable sous: www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html

Die Entscheidungen der Frauen schützen Umwelt, Service Public und Benachteiligte.
Vox-Trend 2006. Bern: gfs 2006.

Stephanie Fiechtner, Philomen Schönhagen et Manuel Puppis :
Genre et médias au préalable des élections fédérales 2015 [résumé].
Etude réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la communication OFCOM, de la CFQF et de la SRG SSR.
Téléchargeable au format pdf sous:
www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/etudes-et-recommandations.html

Daniela Gloor et Hanna Meier:
Le mentoring en politique: Evaluation du projet pilote «de femme à femme».
Sur mandat de la Commission fédérale pour les questions féminines et du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ). Résumé succinct en français. Berne 2006.
Téléchargeable sous: www.comfem.ch > Documentation > Etudes et recommandations

Anouk Lloren:
Les députées défendent-elles les intérêts des femmes?
Représentation descriptive et substantielle au Parlement Suisse (1999–2007).
Université de Genève, sujet de thèse en science politique, 2008.

Bettina Nyffeler:
Elections fédérales 1999: médias, politique et parité.
Résumé. Berne 2001. Téléchargeable sous:
www.comfem.ch > Publications > Etudes et rapports

Questions au féminin 2.2005: **Le mentoring en politique.**

Werner Seitz:
Les femmes et les élections fédérales de 2007:
Les femmes des partis bourgeois en progression, In: Questions au féminin 1.2008, pp. 26–32.
Téléchargeable sous: www.comfem.ch > Publications > Etudes et rapports

Werner Seitz:
Die geschlechtsspezifische Zusammensetzung der kantonalen Parlamente:
Aktuelle Situation, historische Entwicklung und Vergleich mit dem eidgenössischen Parlament.
In: Parlament. Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Parlamentsfragen, 10/2007, 2, pp. 10–13. Voir aussi: www.werner-seitz.ch

Werner Seitz et Madeleine Schneider:
Les femmes et les élections au Conseil national de 2003.
Evolution depuis 1971. Avec un supplément sur la représentation des femmes au Conseil des Etats et dans les parlements cantonaux (1971–2003). Neuchâtel, Office fédéral de la statistique 2004.

Werner Seitz:
Les femmes et les élections fédérales de 2011.
Stagnation après plusieurs années de progression. In: Questions au féminin 2012, p. 20–31; à consulter sur: www.comfem.ch

Werner Seitz:
Les femmes et les élections fédérales de 2015: L'élan est retombé.
Avec quelques considérations complémentaires sur les résultats des femmes lors des élections aux parlements et exécutifs cantonaux 2012/2015. Sur mandat de la CFQF, Berne 2016. Téléchargeable au format pdf sous: www.comfem.ch

Martin Senti et Georg Lutz :
Wo die Schere sich öffnet.
Zur unterschiedlichen Wahlbeteiligung von Frauen und Männern. In: Questions au féminin 1.2008, pp. 55–60.

Sonja Stalder:
Elections fédérales 2003: médias, politique et parité.
Analyse de l'offre d'informations des télévisions et radios suisses à desserte nationale sous l'angle de la parité des sexes, à partir des émissions électorales diffusées en prélude aux élections fédérales 2003. Sur mandat de SRG SSR idée suisse, de la Commission fédérale pour les questions féminines et de l'Office fédéral de la communication. Berne 2004. Résumé en français téléchargeable sous: www.comfem.ch

Union des villes suisses (éd.):
Statistique des villes suisses 2010.
Voir aussi Newsletter, avril 2008, pp. 4 ss. Téléchargeable sous: http://staedteverband.ch/cmsfiles/newsletter_03_08_dt.pdf

Internet

Des informations sur le thème Femmes et élections sont encore disponibles sur le site de l'Office fédéral de la statistique:
www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/femmes.html

Illustration: Du 22 septembre 2010 (élection de Simonetta Sommaruga) à fin 2011 (démission de Micheline Calmy-Rey) les femmes constituaient la majorité du Conseil fédéral. De gauche à droite: Micheline Calmy-Rey, Simonetta Sommaruga, Doris Leuthard, Eveline Widmer-Schlumpf. © Keystone

Impressum: Femmes Pouvoir Histoire. Politique de l'égalité et des questions féminines en Suisse 2001–2017. Berne 2017. Edition: Commission fédérale pour les questions féminines CFQF. Responsable de rédaction: Claudia Weilenmann. Recherches et rédaction: Katharina Belser. Graphisme: Renata Hubschmied. Traduction: Martine Chaponnière, Nelly Lasserre-Jomini, Catherine Kugler. Publié uniquement sur www.comfem.ch. Disponible en français, en allemand et en italien.